



Réunion des États parties

Distr. générale
28 mars 2007
Français
Original : anglais

Dix-septième réunion

New York, 14 et 18-22 juin 2007

Point 15 de l'ordre du jour provisoire*

Rapport sur la création d'un comité des pensions du personnel au Tribunal international du droit de la mer

Lettre datée du 27 mars 2007, adressée au Secrétariat par le Représentant permanent de la Jamaïque auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur d'appeler votre attention sur mes lettres en date des 2 novembre 2006 et 30 janvier 2007 concernant la nomination de membres du comité des pensions du personnel du Tribunal international du droit de la mer (voir annexes).

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de ses annexes comme document de la réunion des États parties.

Le Représentant permanent de la Jamaïque
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(Signé) Raymond O. Wolfe

* SPLOS/L.50.



Annexe I

Lettre datée du 2 novembre 2006, adressée au Greffier du Tribunal international du droit de la mer par le Représentant permanent de la Jamaïque auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de m'adresser à vous en ma qualité de Président de la seizième réunion des États parties à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, à propos de la décision issue de la réunion selon laquelle je devrais mener des consultations intersessions en vue de désigner un membre et un membre adjoint du comité des pensions du personnel du Tribunal international du droit de la mer.

Comme suite à cette décision, j'ai mené de larges consultations aux termes desquelles je vous annonce la présentation de la candidature du Sénégal au comité des pensions.

Bien que nous ayons besoin de deux candidatures, j'ai estimé prudent d'informer les États parties de la candidature du Sénégal, compte tenu du temps qui s'est écoulé. J'espère qu'une deuxième candidature pourra bientôt être confirmée.

Le Représentant permanent de la Jamaïque
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(Signé) Raymond O. **Wolfe**

Annexe II

**Lettre datée du 30 janvier 2007, adressée au Greffier
du Tribunal international du droit de la mer
par le Représentant permanent de la Jamaïque
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre datée du 24 janvier 2007 concernant la nomination de membres du comité des pensions, comme suite à la décision issue de la seizième réunion des États parties à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer.

Conformément à cette décision, les consultations nécessaires ont été menées avec les États parties et jusqu'ici, seul le Sénégal a manifesté son intérêt.

D'après le mandat de la réunion, l'obligation de mener des consultations a été remplie. Cependant, étant donné qu'aucune candidature n'a encore été présentée pour le poste de membre adjoint, je reste en contact avec les États parties dans l'espoir qu'une proposition sera présentée avant la prochaine réunion des États parties.

Le Représentant permanent de la Jamaïque
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(Signé) Raymond O. **Wolfe**